

La faiblesse des investissements étrangers en Algérie

Mr KOURI Djamel *

ملخص:

الاستثمار الأجنبي المباشر عنصرا هاما لإعادة الهيكلة والعصرنة . فتوجد اليوم منافسة مفتوحة أكثر فأكثر فيما بين الدول لجذب الاستثمارات الأجنبية على أراضيها. إلا أن سياسة الانفتاح والإصلاح في الجزائر (التحرير، إعادة الهيكلة والخصوصية) لم تعطي ثمارها أو نتائجها المرجوة ومن بينها جذب رؤوس الأموال الأجنبية. تطرح هذه الوضعية تنافسا بالرغم من توفر عدة عناصر تساعد على جذب رؤوس الأموال الأجنبية : كانهخفاض تكلفة اليد العاملة ،توفر الطاقة ومقربة السوق، الخ. بناء على ذلك نقول بان الجزائر عرفت عجزا في جذب الاستثمار الأجنبي بسبب وجود عدد من العراقيل.

الكلمات المفتاحية: الاستثمارات الأجنبية المباشرة، العراقيل، الجزائر .

Abstract:

L'IDE est un élément important pour le processus de restructuration et de modernisation. On assiste aujourd'hui à une concurrence de plus en plus ouverte entre les pays pour attirer les investissements étrangers sur leur sol. L'Algérie ne constitue pas un exemple de réussite, sa politique d'ouverture et de réforme (libéralisation, restructuration, privatisation) ne parait pas porter ses fruits en termes d'attrait des capitaux étrangers.

Cette situation est paradoxale dans la mesure où plusieurs facteurs devraient normalement attirer les capitaux étrangers : faible cout de main-d'œuvre, disponibilité de l'énergie, proximité de marché, etc. De ce point de vue, l'Algérie a connu un déficit d'attractivité des IDE qui s'explique en partie par la présence d'un certain nombre d'entraves.

Mots clés: Investissements directs étrangers, entraves, l'Algérie..

* Maître Assistant A – Université Blida Saad Dahleb

Introduction :

L'investissement direct est un élément fondamental d'une politique de relance et devenu un facteur de promotion des investissements privés. L'investissement est considéré comme un facteur important pour le développement économique et social, l'accumulation des richesses et la création d'emplois. Face aux raretés des ressources et à la faiblesse de l'épargne intérieure, les investissements directs étrangers constituent la source la plus importante de dynamisation de l'économie et le moyen privilégié à la fois d'améliorer la balance des paiements et de faciliter l'intégration des économies dans les échanges internationaux. De ce fait, avant d'analyser les contraintes qui sont derrière la faiblesse des investissements étrangers, une réflexion sur le contexte et les facteurs de leur attractivité s'avèrera d'une grande utilité.

1-un contexte mondial nouveau

Les relations internationales ont connu à la fin du 20^e siècle un développement qui a érigé le marché mondial en guide essentiel et incontournable des ambitions des nations. Cette réalité s'est traduite par un processus de croissance des interdépendances entre les nations et les groupements régionaux, faisant¹ de l'investissement étranger l'enjeu d'une réelle compétitivité entre les nations.

Les IDE se sont principalement développés à la suite des investissements croisés (Etats-Unis, Canada, Intra européens), et des délocalisations effectuées notamment par de grandes firmes des pays industrialisés. Ces firmes, dont trois grandes stratégies d'intégration mondiale ont été adoptées à la fin des années 80², sont très actives et participent évidemment à des échanges internationaux en garantissant une production transfrontalière.

Selon les chiffres fournis par Fortune et la Banque Mondiale, le poids du chiffre d'affaires des 200 premières firmes mondiales dans le produit mondial était de 17% en 1960, de 4% en 1984 et de 31% en 1995. Ces grandes firmes, qui apparaissent comme "les maîtres du monde", réalisent ou dominent une part majoritaire (entre la moitié et les 2/3) de la production et du commerce à l'échelle mondiale

Il apparaît clairement que l'idé évolue en particulier à un rythme supérieur à celui des exportations mondiales, dont tous les observateurs soulignent pourtant le caractère exceptionnel de la croissance. Cette nouvelle réalité

a débouché sur une tendance à la globalisation économique, financière, technologique, culturelle sous les effets multiples de la nouvelle dynamique des investissements directs étrangers et de la mobilité des capitaux à l'échelle internationale qui se trouve à sa base³.

Il convient de souligner à ce propos, que malgré cette forte mobilité des capitaux, le déploiement des firmes multinationales dans les économies en développement ne concerne que les marchés émergents et les pays dotés de ressources minières et pétrolières, et malgré les politiques devenues favorables à l'attractivité des investissements directs, la très grande majorité des pays en développement demeure marginalisés (voir le tableau ci-dessous).

Si l'effet bénéfique des capitaux étrangers est aujourd'hui incontestable, leur entrée massive dans une économie comporte aussi des risques. En effet, rien n'est plus mobile que les capitaux, s'ils sont venus, ils peuvent repartir. Le réveil risque d'être brutal dès lors que le flux s'arrêtera ou repartira⁴.

2-Les déterminants des IDE

L'attractivité des IDE apparaît une préoccupation essentielle de tous les pays, aussi bien développé qu'en voie de développement, particulièrement à un moment où ces derniers appliquent des politiques d'ouverture et de réforme sous les effets multiples des institutions internationales et de la compétitivité internationale. Les IDE étaient soumis à des objectifs stratégiques, tels que le transfert de technologie et des modèles de gestion modernes, l'acquisition de savoir-faire et la création d'emploi. C'est donc dans le cadre de politiques économiques nationales ayant des objectifs déterminés que sa place a été définie et délimitée.

L'une des caractéristiques majeures de la compétitivité internationale et que les capitaux productifs ne sont pas prêts à investir dans tous les pays de la planète. Ils sont au contraire très sélectifs. En conséquence, l'objectif des gouvernements, en particulier des pays en développement, sera d'attirer sur leur territoire le maximum de flux d'IDE, notamment dans un contexte où les pays développés continuent à drainer l'essentiel des flux de capitaux extérieurs, comme il est indiqué dans le tableau suivant.

Flux d'investissement direct de 1990 à 1998

(En milliards de dollars)

IDÉ vers	1990 mont. %	1991 mont %	1992 mont %	1993 mont	1994 mont %	1995 mont %	1996 mont. %	1997 mont. %	1998 mont. %
Pays industrialisés	160 78,8	114 78,14	114 67,85	129	133 58,85	203 64,4	205,8 58,8	281,5 58,9	4 71,5
PECO	0,3 0,15	2,5 1,58	3,7 2,2	5,5	5,8 2,6	13,54 4,3	12,25 3,5	19,12 4	17,4 2,7
Pays en développement	34 16,7	41 25,95	50 29,76	73	87 38,5	98,5 31,6	132 37,7	177,8 37,2	166,2 25,8
dont:									
Asie	22,1 10,9	--			56,3 25	68 20,7	80 22,9		85 13,2
Amérique Latine					25,4 11,2	26,5 10	45 12,9	8,5	78,8 11,3
Afrique:	8,9 4,4				5,2 2,3	4 1,3	7 1,6	20,6	7,7 1,2
Afrique du Nord	2,3 1,2	0,925	1,495	1,496	2,102 0,9	1,762 0,56		70,3	
Dont:	1,116							14,7	
Maroc		0,320 --	0,424 --	0,522	0,591 0,26	0,417 0,13		7,6	
Tunisie	0,165 0,55	0,125 --	0,371 --	0,238	0,194 0,09	0,25 0,08		1,6	
Algérie	0,076 0,04	0,012 --	0,009 --	0,010	0,011 0,005	0,005 0,002			
	0 0								
Total	203 100	158	168	208	226 100	315 100	350 100	478 100	644 100

Source: – Cepii, base de données

– CHELEM pour les années 1990–1994

– CNUCED, World investment Report, 1996–1999

L'attractivité d'un pays hôte dépend de l'ensemble des dispositifs mis en place par l'Etat (code d'investissement, traitement juridique et fiscal de l'IDE, appuis aux exportations, infrastructures publiques, etc.). Ces variables constituent un ensemble de conditions nécessaires mais non suffisantes. Elles devront être complétées par d'autres éléments, tels que le climat d'investissement, le risque pays et les avantages économiques comparatifs.

Les conditions nécessaires pour qu'un pays puisse attirer le maximum d'IDE sont globalement les suivantes⁵:

- un dispositif réglementaire, incitatif et promotionnel favorable,
- la stabilité politique et macro-économique ;
- la taille des marchés domestiques ;

- la libéralisation de l'économie; suppression des prix administrés, réduction des droits de douanes et liberté des mouvements de capitaux ;
- l'existence d'un tissu industriel performant, capable d'absorber les transferts de technologie permettant de répondre aux critères de la production pour le marché, et la réforme de l'administration.

Si l'on considère les flux d'investissements et de capitaux dans le monde (tableau précédant), on constate tout d'abord que les pays industrialisés recueillent plus de flux d'investissement mondial que les pays en développement (environ 65% en moyenne entre 1990-1995). Toutefois, du côté des pays receveurs, une évolution intéressante est observée. En effet, depuis le début des années 90, l'IDE a fait l'objet d'un puissant retour dans les pays du Sud, il a représenté 35% des flux des IDE totaux en 1993 et a triplé entre 1990 et 1995, avant de retomber à 25.8% en 1998.

Les résultats obtenus en matière d'IDE varient selon les pays et les régions. Deux zones ont profité de l'essentiel de ce mouvement: l'Asie et l'Amérique Latine. Les deux continents se taillent en 1990, respectivement environ 65% et 26% des IDE vers les pays en développement et 61% et 33.7% au cours de la période 1994-1997.

L'Afrique semble être marginalisée dans ce mouvement. Les pays appartenant à ce dernier continent (y compris les pays d'Afrique du Nord) représentaient, en 1990, une part des IDE dans les pays en développement, de 6.8% et 4.7% en 1995. Elle n'était plus que de 1.2% en 1998. La part de l'Algérie dans l'ensemble des stocks d'IDE à destination des pays en développement est passée de 0.03% en 1991 à 0.007% en 1995.

La difficulté à mobiliser les IDE en Afrique, et notamment en Algérie, demeure, même après la mise en place des politiques d'ouverture et de réforme. L'Algérie ne constitue pas un exemple de réussite. En effet, sa politique d'ouverture et de réforme ne paraît pas porter ses fruits en termes d'attrait des capitaux étrangers.

3- Le flux des IDE en Algérie

L'Algérie doit encourager les investissements étrangers au regard de l'insuffisance managériale et dans la perspective de bénéficier d'apport en savoir-faire, en technologies et en ressources financières

nécessaires à la mise à niveau de l'appareil économique national et à l'intégration de l'économie nationale au marché mondial. L'Economie algérienne qui reste, malgré les différents plans de relance, fortement dépendante des hydrocarbures, est tenue de trouver une alternative durable pour contrer la fatalité hydrocarburière.

Les autorités algériennes sont tenues de privilégier l'ouverture du marché à l'investissement productif pour sortir de la dépendance des exportations des hydrocarbures. Elles sont obligées de prendre de nouvelles mesures concernant les investissements étrangers et d'adopter une stratégie de développement qui vise à substituer la production nationale aux importations et à mettre en place un tissu industriel pour préparer l'après pétrole. En termes statistiques, au plan du commerce extérieur, le Maroc exporte 1120 produits et la Tunisie 1193, l'Algérie exporte seulement 184 produits⁶. L'Algérie doit encourager les IDE, créateurs de richesses et d'emplois. Grace à cette politique, l'Etat peut éradiquer le phénomène de chômage, développer les différentes filières et éviter le transfert de l'argent du pétrole vers l'étranger.

Durant les années 90, dans un bilan de la Banque d'Algérie sur les investissements étrangers, on relève que sur un total de 238 dossiers déposés auprès du conseil de la monnaie et du crédit, 126projets ont été agréés. La majeure partie des engagements concerne les concessionnaires et grossistes soit 60.4%, les investissements productifs ne représentent que 31.6% des engagements⁷. Une très petite partie de ces engagements a été réalisée (autour de 10%). Une ouverture non judicieuse de notre économie «conduirait tout simplement à l'asphyxie et à l'instauration d'une économie de bazar qui ruinerait tout espoir d'une croissance durable et saine»⁸. L'installation de concessionnaires et grossistes conduire à la mise en place d'un système qui privilégie la fonction de distribution en lieu et place de la production nationale. Les conséquences attendues ; la fermeture d'usines et d'ateliers qui ne pourront pas supporter le choc d'une concurrence déloyale.

Près de 8200 projets d'investissement ont été effectivement réalisés au cours de la période 2002-2008⁹, indiquent les résultats d'une enquête lancée en avril 2008 auprès des guichets uniques décentralisés de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI). Sur les 8180 projets en question, 2786 sont achevés et mis en exploitation, 2626 sont en cours de réalisation, 2456projets en cours de réalisation et mis partiellement en exploitation, et 312 projets achevés totalement mais non mis en exploitation. En outre, il est constaté que les 8180 projets se composent de 7925 projets d'investissement engagés par des

investisseurs nationaux et de 225 projets réalisés en partenariat avec des étrangers ou exclusivement dans le cadre des investissements directs étrangers.

Les IDE ont connu une baisse sensible en termes de nombre qui passe de 62 en 2004 à 49 projets en 2005 et de 129 mds de dinars à 113 mds de dinars en 2005¹⁰. Mais les IDE ont connu, durant toute l'année 2009, une chute drastique en termes de nombre. Le nombre relatif aux déclarations de projets d'investissements étrangers récolté par l'ANDI en 2009 est seulement de 04 alors qu'il était de 65 en 2008. Le montant global des projets d'investissements déclarés en 2009 a reculé de 38% par rapport à 2008, passant de 2402 mds de dinars à seulement 908 mds de dinars en 2009¹¹. Même le secteur des hydrocarbures, habituellement très attractif par les compagnies étrangères, a connu le même sort. La baisse des IDE est due aux nouvelles mesures prises par l'Algérie en matière d'entrée des capitaux étrangers à la faveur des dispositions de la Loi de finances complémentaire 2009 et la crise financière internationale. Puisque l'obligation faite aux investisseurs étrangers de prendre l'Etat algérien comme partenaire majoritaire dans tous les investissements en Algérie, les a quelque peu refroidis.

Le nombre des projets d'investissement est en net recul au premier trimestre 2011, selon les chiffres de l'ANDI. Selon ses chiffres, 1758 projets ont été déclarés ce premier trimestre 2011 contre 3713 au premier trimestre 2010, soit un recul d'environ 53% matérialisé par une baisse en nombre de projets de 1955¹².

Dans la pratique, il y a une rude concurrence entre les pays pour attirer les investisseurs. Ces derniers ne vont que dans les pays où les conditions d'investissements sont propices. Plus précis, la loi régissant l'investissement, notamment la règle des 51/49%, n'encourage pas les entreprises étrangères à venir en Algérie, surtout les PME, qui ne vont dans d'autres pays que si elles trouvent des avantages très intéressants. C'est la raison pour laquelle les investisseurs en Algérie se limitent aux secteurs hydrocarbures et pétrochimie.

L'enquête de l'office national des statistiques mesurant le rythme de l'activité industrielle durant le troisième trimestre 2009, a apporté un élément de réponse par rapport aux difficultés supplémentaires posées aux industriels, ainsi que la détérioration de l'environnement des affaires en Algérie pour les entreprises publiques et privées depuis la promulgation de la LFC 2009. Selon l'ONS, l'activité industrielle des secteurs public et privé en Algérie a enregistré une baisse au troisième

trimestre 2009 par rapport au trimestre précédent. Ayant touché 740 entreprises, dont 340 publiques et 400 privées, ladite enquête révèle que le niveau d'approvisionnement en matières premières reste inférieur aux besoins exprimés. En conséquence, près de 21% du potentiel de production du secteur public et plus de 38% de celui du privé ont enregistré des ruptures de sticks, causant des arrêts de travail à près de 52% des entreprises concernées du public et à 85% de celui du privé¹³.

Les investissements étrangers sont en régression depuis 2009. De nombreux projets, notamment ceux que devaient financer certains pays du Golfe, ont subitement été mis en veilleuse et d'autres projets ont été carrément abandonnés. Selon les statistiques de 2010, les investissements à réaliser en Algérie sont pour 84% des investissements publics pour 15% des investissements privés, et environ 1% des investissements étrangers¹⁴. L'Algérie a besoin d'investissements étrangers productifs que de simples échanges commerciaux pour réduire ses importations en augmentation d'année en année. Donc, l'Algérie doit substituer ces importations par une production nationale à laquelle les investisseurs étrangers sont invités à concourir en établissant des partenariats bénéfiques pour les deux parties.

Les insuffisances du climat des affaires en Algérie sont confirmées par la Fondation américaine «Heritage Fondation» et le Wall Street Journal en la classant, sur un total de 155 pays, à la 100^e place du classement en 2004¹⁵. L'Algérie est loin de profiter de ces flux migratoires des industries et des services. Car le climat de l'investissement reste à la traîne. Dans la pratique, les investissements étrangers vont là où il y a la stabilité, la sécurité et un bon climat d'affaires. Tous les pays font de leur audace pour capter le maximum de capitaux, ce n'est malheureusement pas le cas de l'Algérie. Ce qui a fait dire à L. Thamberger, président de la Société Financière «Europe Finance et Industrie» que «toutes les entreprises du monde sortent une antenne pour capter une partie des capitaux émis par les marchés mondiaux mais en Algérie on s'est arrangé pour la plier»¹⁶.

Les investissements directs se dirigent de manière massive vers les pays qui possèdent¹⁷ :

- Un cadre juridique et réglementaire qui définit clairement les droits et obligations des investisseurs ;
- Un système de paiement efficace et respecté légalement, et des procédures adéquates de mise en règlement judiciaire ou en faillite ;

- Des règles faciles à mettre en œuvre et à appliquer pour ; la création et la dissolution d'entreprise, l'application des règles de la concurrence de manière transparente ;
- Et un système judiciaire crédible, indépendant et les décisions sont respectées et appliquées.

Les IDE vont là où ils puissent trouver un marché financier qui leur permette de se financer dans les meilleures conditions de délais et de taux d'intérêt, des banques d'investissement fortement capitalisées pour accompagner les gros projets, un marché des changes où ils trouveraient en quantité suffisante les devises nécessaires aux besoins de leurs entreprises, et un marché immobilier où ils trouveraient les terrains et de locaux nécessaires à des prix inférieurs à ceux du marché parallèle.

4- Les entraves des IDE en Algérie

Nous allons à présent examiner les contraintes (entraves) qui ont réduit l'entrée des IDE dans le pays qui nous concerne, l'Algérie. Les difficultés qu'affronte l'Algérie sont nombreuses, on constate une croissance économique molle, des investissements directs étrangers bien trop faibles et un tissu industriel trop peu réactif face aux contraintes. Les contraintes continuent de faire obstacle à l'encouragement des investissements et au renforcement de l'attractivité de notre économie. Ces contraintes sont liées à un certain nombre de maux ; bureaucratie, déficience des banques, accès au foncier économique, la transparence et d'autres maux qui rongent l'économie nationale. Ces dysfonctionnements sont la résultante de l'historique de l'économie algérienne.

Les IDE sont un élément important du processus de restructuration de modernisation et de l'éventuelle réorientation de l'économie. De ce point de vue, notre pays présente un déficit d'attractivité des IDE qui s'explique en partie par la présence de plusieurs obstacles structurels.

A- Le système bureaucratique

La bureaucratie est bien avancée dans les tréfonds de la machine administrative et son éradication nécessite des changements profonds dans les comportements et la manière de concevoir le service public. L'administration publique représente un obstacle majeur à l'émergence de l'économie de marché et à la promotion de l'investissement. L'administration algérienne ne s'est pas encore adaptée à la réalité

économique et aux exigences de l'économie de marché. Plusieurs projets d'investissement n'arrivent pas à se concrétiser par la faute d'une bureaucratie tatillonne. L'incertitude et les tracasseries administratives s'accommodent mal avec l'investissement, bon nombre de producteurs, notamment les étrangers, sont évidemment parts faire fructifier leurs capitaux sous des cieus plus cléments¹⁸.

La complexité et l'ambiguïté des procédures et l'instabilité de leur réglementation dissuadent les investisseurs dans le cadre de la finalisation de leurs projets. En effet, la bureaucratie héritage d'une économie administrée constitue une des contraintes les plus fortes dont l'éradication est absolument nécessaire pour transmettre au marché la dynamique et la fluidité attendue. L'étau bureaucratique a totalement dévitalisé et aggravé les distorsions économiques¹⁹. Dans ces conditions, ni une avancée décisive dans l'intégration économique, ni une amélioration des résultats de la gestion ne peuvent être enregistrées. Donc, le chômage est susceptible de se maintenir à un niveau élevé alors que l'inflation et l'inefficacité des secteurs public et privé devront augmenter les pressions sociales. Même les étrangers ont exprimé leurs réserves sur le marché algérien.

Les comportements bureaucratiques ont persisté à tous les niveaux freinant ou bloquant tout le processus de réforme. Certains estiment que la faiblesse de l'investissement étrangers en Algérie " est due pour plus de 60% aux obstacles bureaucratiques "²⁰. Le capital étranger demeure limité par manque d'intérêt de la part des investisseurs en raison de la persistance de certaines restrictions et de contraintes bureaucratiques et juridiques qui freinent l'investissement. Les chefs d'entreprises françaises citent enfin tout un éventail de difficultés allant de la lourdeur des procédures administratives, en passant par l'archaïsme des banques, à l'incapacité de certains services à satisfaire dans les délais raisonnables la demande des investisseurs en terrains, en lignes téléphoniques, et autres services élémentaires²¹. Les investisseurs se plaignent toujours de la longueur des procédures et de la longueur de la chaîne qu'ils doivent suivre pour concrétiser un investissement.

B- Le fonctionnement du système bancaire

La modernisation du système bancaire algérien, un processus entamé depuis 2002, a enregistré des avancées, mais celui-ci est loin d'être réellement performant. La réforme est indispensable pour améliorer l'intermédiation bancaire et pour asseoir la concurrence interbancaire. Le

rapport du FMI a mis à nu les lenteurs dans le rythme de la réforme. On évoque les lenteurs bancaires dans le traitement des affaires et les dossiers de crédit. Le secteur de la finance constitue une entrave essentielle à l'amélioration du climat des affaires²².

Le système bancaire algérien cumule une série importante de dysfonctionnements. Premier élément à prendre en considération ; le système bancaire algérien reste peu développé. Le paysage bancaire est caractérisé par une prédominance des banques publiques, il existe 1057 agences appartenant aux différentes banques publiques et 244 agences appartenant au secteur privé. Le total des guichets d'agences s'établit à 1301²³. Il y a de plus en plus un fossé entre l'offre des services bancaires et la demande. Le taux de bancarisation est faible : un guichet pour 26400 habitants, alors que la norme internationale est d'un guichet pour entre 3000 et 5000 habitants²⁴. La Banque Mondiale qui souligne, «l'Algérie souffre d'un niveau de bancarisation très faible, caractérisé par le manque de réseaux de communication sécurisés qui rend lentes et incertaines les opérations interbancaires, par l'insuffisance des moyens de paiements et par l'absence d'une véritable culture du métier de banque»²⁵.

Notre système bancaire est concentré sur des grandes banques héritières de la gestion centralisée de l'économie qui détiennent l'essentiel des actifs. Longtemps reléguées au rang de simples guichets payeurs de l'Etat, les banques publiques sont en effet restées des citadelles bureaucratiques encore sous dépendance du pouvoir politique et de l'administration centrale²⁶. Pour cela, le développement des PME est bloqué par une prudence excessive, "administrative et non économique", des banques qui invoquent régulièrement l'inexistence de projets bancables. La prudence des banques et la méconnaissance des dispositifs d'aide à l'entreprise constituent les principales causes de cette difficulté.

L'activité de financement de projets nécessite une expertise très spécialisée. Le système bancaire algérien ne suit aucune méthodologie précise d'analyse de risque²⁷. La banque a peu de qualification ; elle n'est pas outillée pour mener des analyses sur le risque, pour réaliser des études et des évaluations de projets. M. Gueneau dit, «le crédit bancaire est un échec. La raison de cet échec est : les banques algériennes n'étaient pas préparées à devenir des banques de détail, ce qui a aggravé chez elles le manque de la culture de prise de risque. Elles étaient les guichets avancés du trésor public»²⁸. Dans les banques publiques, les employés et les dirigeants n'agissent pas en fonction des

besoins des clients, mais en fonction des ordres des bureaucrates et des politiques. Donc, le manque de performance du système bancaire dans son ensemble constitue un frein sérieux à l'efficacité d'une politique monétaire active.

C- Le foncier économique

Le foncier constitue une ressource clé limitée et un élément déterminant dans toutes les politiques de développement économique. Il est l'un des plus importants problèmes socio-économiques rencontrés en Algérie. L'absence d'un marché foncier est le fait que l'Etat est le seul fournisseur de terrains pour les projets d'investissements, ceci a pour effet de décourager de nombreux investisseurs qui n'ont pas accès directement à de telles assiettes dans des conditions favorables fixées par l'Etat. Les difficultés rencontrées par les investisseurs pour la localisation de leurs projets d'investissement sont le résultat de la lourdeur et la complexité des procédures administratives et l'absence d'un marché foncier fluide et transparent²⁹.

En matière de prise en charge du foncier industriel, il a été constaté un déséquilibre important entre les objectifs des textes et la réalité vécue par les opérateurs économiques. Les principaux problèmes liés au foncier et soulevés par les investisseurs sont notamment les retards considérables dans le traitement des demandes de terrains, l'absence de réponses aux requêtes introduites, l'affectation de terrains non viabilisés et les difficultés d'obtention du titre de propriété.

Conclusion

L'économie algérienne reste, malgré les différents plans de relance, fortement dépendante des hydrocarbures. Le défi de l'Algérie c'est de créer de la croissance en dehors du pétrole. Cependant il est important de souligner que les pouvoirs publics cessent d'être actionnaire et se limitent à jouer pleinement son rôle de régulateur et de promoteur d'infrastructures de base, ils doivent absolument laisser le champ de l'investissement aux seuls professionnels, qu'ils soient algérien ou étrangers. Ce n'est qu'ainsi que l'Algérie aura des chances de construire une économie de marché viable.

L'Etat a toujours un rôle à jouer, mais un Etat meilleur, facilitateur un Etat partenaire efficace. Le partenariat représente l'issue pour relancer l'économie nationale qui passe inévitablement par le renforcement du

secteur privé qui demeure le fer de lance pour réussir la mise en œuvre de toutes les réformes économiques. Il faut encourager tout ce qui pourrait soutenir la croissance et favoriser la création d'emplois. Dans ce cadre, on a besoin d'un système bancaire plus efficient et plus en harmonie avec les exigences d'une intermédiation financière performante et orientée vers l'économie de marché. Le capital étranger a besoin d'un climat d'investissement favorable et sécurisant à la fois, il ne suffit pas de promulguer des lois, il faut aussi assurer leur bonne applicabilité, leur strict respect et leur stabilité dans le traitement des investissements étrangers. Ainsi que l'administration publique doit être un facteur incitateur à l'émergence de l'économie de marché et à l'amélioration de notre climat des affaires.

Notre économie, qui avait surtout besoin d'un cap clair et d'une volonté politique sans faille pour l'amener vers la modernité, a beaucoup perdu en termes de visibilité et de mise en confiance des investisseurs. En d'autres termes, le manque de clarté dans la volonté politique de l'Etat, les nombreuses interférences et le caractère très changeant des choix stratégiques sont en effet des barrières à l'entrée des investisseurs étrangers.

Références & Bibliographie:

- 1 J. L'affront, «Privatisation et incitation», In Revue économique, N° 6, 1996, p.16.
- 2 Les trois stratégies sont les suivantes: Les stratégies d'approvisionnement (Michalet, 1996), les stratégies de marché (Jacquenot, 1990) et les stratégies de production (Andreff, 1996).
- 3 Article, «Les nouveaux maitres du monde», Le Monde diplomatique, Manières de savoir, Nov. 1995, p. 19.
- 4 La crise mexicaine 1982, la crise asiatique 1997 1998 et la crise brésilienne 1999 ont été amplifiées par le retrait brutal des capitaux étrangers et la difficulté d'adapter la balance commerciale à l'inversion des mouvements des capitaux. H. Bourguigno, L'Economie morale, Paris, Alea, 1998, p. 65.
- 5 C. Michalet, «Les investissements directs étrangers : facteurs d'attractivité et de localisation», L'Harmattan, 1998, p. 28.
- 6 I. Amar, «A quand une économie diversifiée?», L'Actuel international, n° 116, juin 2010, p. 16.
- 7 A. Dahmani, «L'Algérie à l'épreuve», Economie politique des réformes 1980 1997, L'Harmattan, 1999, p. 140.
- 8 S. Mouhoubi, «L'Algérie à l'épreuve des réformes économiques», 1998, p. 70.

- 9 M. El Hachemi, «Près de 17% des projets d'investissement réalisés», L'Actuel, le magazine de l'économie et du partenariat international, n° 115, mai 2010.
- 10 Conseil National Economique et Social, «La situation économique et financière au secteur public marchand», Avril 2006, p. 11.
- 11 B. Mina, «Les conséquences de la loi de finances complémentaire», 2009 se sont sentir sur le terrain, L'Actuel, N° 113, 2010, p. 44.
- 12 L.S, «Recul des projets d'investissement», El watan avril 2011, p.09
- 13 B. Mina, op.cité, p. 46.
- 14 Z. Hocine, «Les opérateurs économiques hontés par la non coopération des banques», L'Actuel international, n° 123, 2011, p. 21.
- 15 Rapport annuel de l'Herita Fondation. Le Jeune Indépendant, 12 janvier 2004, p. 9.
- 16 N. Grim, «L'Economie algérienne otage de la politique», 2004, p. 78
- 17 Rapport de la Banque Mondiale, Le droit des affaires et le développement du secteur privé, World Development, 2005, p. 1.
- 18 N. Grim, op. cité, p. 26.
- 19 M. Sari, Horizon 2020, «Vers une autonomie économique minimale», 2002, p. 6.
- 20 R. Adem, «Les sept priorités du développement économique et social de l'Algérie 2004 2008, El Moudjahid, mai 2008, p. 16.
- 21 N. Grim, op. cité, p. 80 .
- 22 Banque Africaine de développement, Perspectives économiques en Afrique, 2007, p. 124.
- 23 Partenaires, mensuel de la chambre française de commerce, n°59, janvier 2006, p. 30.
- 24 B. Kahina, «Le secteur bancaire en Algérie», L'Actuel international, n°115, mai 2010, p. 7.
- 25 Le MOCI, n° 1548, mai 2002, p. 139.
- 26 N. Grim, op. cité, p. 86.
- 27 A. Bouzidi, «Les années 90 de l'économie algérienne», 1999, p.100.
- 28 Article, «Le programme MEDA Finances», Le Quotidien d'Oran, sep. 2007, p. 3.
- 29 «Etude de l'environnement des PME», Gestion et Entreprise, Janvier 2004, n° 24-25.